

# Saviez-vous que l'opération de déneigement consistait en trois opérations\*?



## Déblaiement

Le déblaiement consiste à dégager les chaussées et trottoirs de toute la neige qui les encombre en la poussant et en l'entassant sur le côté de façon à libérer la plus grande surface possible destinée à l'usage des véhicules et des piétons.



## Épandage

L'épandage consiste à épandre un fondant, un abrasif ou un mélange des deux, sur les chaussées ou sur les trottoirs.



## Chargement

Le chargement consiste à enlever la neige des rues bordées de trottoirs, de la charger dans des camions et de la transporter vers un site d'élimination de la neige.



\*Source : Politique de déneigement de la Ville de Montréal